



Extrait du Documentation Académie de Rouen

<http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article760>

Lettre de rentrée 2016-2017

- Métier - Circulaires académiques / Lettres de rentrée -

Date de mise en ligne : vendredi 11 novembre 2016

Copyright © Documentation Académie de Rouen - Tous droits réservés

Documents adressés par Albaric Catherine, Blanchard Chantal, Breitbach Laurent, Valverde Carole, IA-IPR
Établissements et Vie Scolaire à l'ensemble des professeurs documentalistes de l'académie.

Lettre de rentrée 2016 des professeurs documentalistes

Préambule commun aux inspecteurs du second degré

La refondation de l'école entre dans sa quatrième année. Les évolutions impulsées s'inscrivent dans une cohérence d'ensemble : instaurer une continuité dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et favoriser, pour tous les cycles, un renforcement des apprentissages et, notamment des fondamentaux.

En relation avec la circulaire de rentrée 2016 (BO n°14 avril 2016), l'ambition académique porte sur :

- ▶ une école qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages,
- ▶ une école inclusive pour la réussite de tous,
- ▶ une école qui fait vivre les valeurs de la République.

Les corps d'inspection poursuivront les actions engagées afin d'accompagner la mise en oeuvre des nouveaux programmes (collèges), la continuité des apprentissages (cycle 3 et liaison collèges/lycées) et la construction du projet personnel de chaque élève jusqu'au post-bac.

Préambule commun aux IA-IPR

La refondation de l'École de la République est au coeur de notre projet académique 2014-2017, structuré autour de quatre axes :

[Axe 1 : L'ambition pour chaque parcours](#)

[Axe 2 : Former un élève connecté et participatif](#)

[Axe 3 : L'éducation dans un monde ouvert](#)

[Axe 4 : Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie](#)

Les contrats d'objectifs et les projets d'établissement s'inscrivent dans les projets des Bassins d'Éducation et de Formation (BEF) et les projets de réseaux, qui alimentent concrètement les orientations et actions du projet académique que nous aurons, ensemble, à évaluer.

Lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements, l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR, qu'ils soient disciplinaires ou Etablissements et Vie scolaire, pourront s'effectuer dans le cadre de l'enseignement commun, de l'accompagnement personnalisé, de tout autre projet notamment les enseignements pratiques interdisciplinaires. Ils porteront principalement sur :

- ▶ les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves ;
- ▶ la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- ▶ la mise en activité des élèves au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- ▶

- la place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques ;
- ▶ la mise en oeuvre d'un travail d'équipe pédagogique et éducatif cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- ▶ l'implication de toutes et de tous dans la construction des parcours éducatifs ;
- ▶ l'implication de toutes et de tous dans l'ouverture culturelle et internationale, dans la formation citoyenne.

Pour mieux vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques professionnelles, les IA-IPR resteront à l'écoute des remarques formulées et seront attentifs au développement de dispositifs contribuant à la réussite de tous les élèves. En s'appuyant sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation au B.O. n°30 du 25 juillet 2016, l'équipe des IA-IPR Etablissements et Vie scolaire sera particulièrement attentive au travail collaboratif mené par les professeurs documentalistes et les CPE au sein des établissements.

Au collège comme au lycée, les parcours éducatifs (parcours avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé, parcours citoyen), l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, offriront un champ d'observation et d'accompagnement privilégié.

De même, votre investissement dans la mise en oeuvre des liaisons inter-degrés sera valorisé.

Le professeur documentaliste et le CPE contribuent, chacun avec son expertise propre, à la recherche de l'origine des difficultés des élèves afin de favoriser la persévérance scolaire, en luttant contre le décrochage et l'absentéisme. Enfin, une attention continuera à être portée aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers : il conviendra d'accompagner leur scolarité dans une démarche inclusive, pour leur offrir un cadre propice aux apprentissages et à une socialisation effective, au sein de l'établissement.

Pour les uns comme pour les autres, les réunions de BEF restent le lieu privilégié d'échanges et de réflexion sur les pratiques professionnelles, particulièrement mobilisées cette année, sur la mise en oeuvre de la réforme du collège.

A cette occasion, nous tenons à remercier chaleureusement tous les collègues, formateurs et participants, qui contribuent à la dynamique d'animation de projets et d'actions tant dans les BEF qu'au niveau académique.

Vos travaux pourront nourrir utilement l'évaluation de l'actuel projet académique (2014-2017) ainsi que les orientations du projet à venir.

La construction collective de la politique documentaire au service de la formation de futurs citoyens, au coeur de la mission du professeur documentaliste

Il vous revient de faire vivre la politique documentaire de l'établissement. Votre présence dans les instances, le rayonnement que vous donnerez au CDI comme lieu de diffusion du savoir, les réseaux entre pairs et les riches partenariats artistiques, culturels et scientifiques observés lors de nos visites, sont autant de leviers à privilégier. Du cycle 3 au lycée, votre rôle est déterminant pour accompagner l'élève dans son parcours de formation. Votre action doit concourir à renforcer la continuité pédagogique - notamment dans le cadre des liaisons inter-degrés - en prenant toute votre place dans les dispositifs visant la prise en compte personnalisée des besoins des élèves.

En référence aux domaines « 1 » et « 2 » de formation, « les langages pour penser et communiquer » et « les méthodes et outils pour apprendre », du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, plus particulièrement dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information, vous disposez d'une expertise singulière dans l'analyse des processus d'apprentissage des élèves. A ce titre, votre approche pourra impulser une réflexion collective au sein de l'équipe pédagogique.

Votre place au sein de l'établissement est également déterminante pour faciliter l'entrée de la communauté éducative dans l'ère du numérique. Dans une société irriguée par Internet et les réseaux sociaux, vous aurez l'ambition de développer en direction de chaque élève, la culture et les compétences d'un futur citoyen autonome et responsable. Par ailleurs, en janvier 2016, une enquête menée à l'échelle académique a permis de recueillir vos attentes en matière de formation. Les nouvelles orientations institutionnelles et les propositions issues de la dynamique des groupes de BEF ont éclairé notre analyse et nous ont conduits à revisiter l'offre de formation des professeurs documentalistes.

Nous souhaitons enfin vous informer du départ de Madame Nathalie Florysiak et de l'arrivée de Madame Carole Valverde. L'accompagnement que nous mènerons auprès des professeurs documentalistes s'inscrira dans la continuité de la politique académique.

Albaric Catherine, Blanchard Chantal, Breitbach Laurent, Valverde Carole

[>](sites/documentation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/lettre_de_rentree_2016_professeurs_documentalistes.pdf "PDF - 231.8 ko")



Lettre de rentrée 2016